



Le 4 septembre 2023

Rentrée scolaire 2023 : La réussite des jeunes Normands, l'une des priorités de la Région

A l'occasion de la rentrée scolaire, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Bertrand Deniaud, Vice-Président chargé des Lycées et de l'Éducation, visitent plusieurs établissements d'enseignement en Normandie : le lycée polyvalent Georges Brassens de Neufchâtel-en-Bray (76), le lycée professionnel Clément Ader de Bernay (27), le lycée général privé Marie-Joseph de Trouville-sur-Mer (14), et la Maison Familiale et Rurale de Pointel (61).

Ces visites sont l'occasion pour Hervé Morin et Bertrand Deniaud de rappeler les engagements poursuivis par la Région Normandie en faveur des lycées publics et privés et des Maisons Familiales et Rurales.

La carte des formations professionnelles scolaires et la réforme des lycées professionnels

A la rentrée scolaire 2022, l'enseignement professionnel scolaire représentait en Normandie environ 45 000 élèves.

La Région participe à la définition de l'offre de formation professionnelle scolaire prenant en considération les réalités démographiques et territoriales, notamment en termes d'emploi, de perspectives d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études.

Chaque année, en accord avec les Autorités académiques, la Région arrête la carte des formations professionnelles initiales scolaires en procédant aux ouvertures et fermetures de formations et contribue à fournir les moyens nécessaires, en matière d'équipements et de locaux.

Depuis 2021, et en collaboration avec les Autorités Académiques, les projets sont étudiés en priorisant les filières économiques suivantes : Énergie, (nucléaire, hydrogène, méthanisation), Logistique, Industrie (maintenance, automatisme, métallurgie), Bois-Forêt (second œuvre, artisanat, vivant), Sanitaire et Social (étude et réforme en cours), et BTP.

Pour la Région, la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle initiée par le Gouvernement implique :

- L'articulation des actions de l'Agence régionale de l'Orientation et de celles des nouveaux Bureaux des entreprises au sein des lycées professionnels,
- La cohérence entre la stratégie régionale actuelle d'ouverture de formations et la capacité de mettre en œuvre les objectifs quantitatifs de rénovation de la carte des formations fixés par la réforme,

- Accompagner l'évolution des référentiels pédagogiques en termes d'aménagements des plateaux techniques des lycées (organisation des espaces, équipements mobiliers et pédagogiques) au regard du rythme soutenu de rénovations annoncé de 150 diplômes d'ici 2025.

Ainsi, 15 nouvelles formations ouvrent à la rentrée 2023, dont 4 sont inédites en Normandie :

- BTS Métiers de la Mesure : Lycée Schuman Perret – Le Havre (public) ;
- BTS Métiers de la Coiffure : Lycée Albert Pourrière – Le Petit Quevilly (privé) ;
- MC Vendeur Conseil en Produit Technique pour l'Habitat. Lycée Jean Guéhenno – Flers (public).

Pour mémoire, depuis 2016, la Région a ouvert :

- 21 formations dans le Calvados
- 16 formations dans l'Eure
- 10 formations dans la Manche
- 12 formations dans l'Orne
- 45 formations dans la Seine-Maritime

« Jamais nous n'aurons autant investi dans les lycées normands. En 2023, ce sont 180 millions d'euros que la Région consacre à la réhabilitation et la modernisation des lycées. Nous allons également consacrer 17 millions d'euros supplémentaires, en complément des 37 millions que nous avons déjà investi, pour terminer le vaste programme de sécurisation des lycées normands, et 18,9 millions d'euros à améliorer les 98 plateaux techniques aménagés dans 57 lycées en Normandie » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

180 millions d'euros pour financer les travaux dans les lycées normands en 2023

Aujourd'hui, **142 lycées**, soit plus de 2000 bâtiments, relèvent de la gestion de la Région.

En 2023, la Région mobilisera **180 millions d'euros** pour réaliser les travaux de réhabilitation et d'entretien dans les lycées normands. Le montant alloué à ce programme est en constante augmentation depuis 6 ans, avec une accélération forte entre 2022 et 2023 (+50%), dû à la hausse des coûts de construction.

Les opérations de travaux et de maintenance concernent la rénovation des toitures, les systèmes de chauffages, les réaménagements ou rafraichissements, les réparations d'urgences, l'aménagement des espaces extérieurs. La Région est en outre très engagée en faveur du développement durable sur les chantiers qu'elle pilote : réfection thermique des bâtiments, utilisation de matériaux biosourcés (isolation en paille, conception en bois avec du hêtre normand), ainsi que la réutilisation test des matériaux, participant ainsi au développement de la filière économie circulaire du BTP.

200 opérations de travaux sont en cours ou déjà réalisées, notamment :

- La construction du Campus Lycéen International Normand Louis de Broglie à Bourg-Achard pour 62 millions d'euros (travaux hors équipements) qui sera livrée en mai 2024 et mis en service à la rentrée scolaire 2024 ;
- La réhabilitation du lycée Pierre Corneille à Rouen pour 100 millions d'euros, avec la livraison du bâtiment Joyeuse à la rentrée scolaire 2023, de la salle de conférence en novembre 2023 et le bâtiment audiovisuel en février 2024 ;

- Le regroupement sur un seul site du lycée Clément Ader à Bernay pour 46 millions d'euros, avec la livraison des bâtiments en février 2024 et mise en service à la rentrée scolaire 2024.

La Région Normandie adapte les plateaux techniques des lycées aux enjeux du marché de l'emploi

98 plateaux techniques sur 57 lycées publics normands sont concernés. Ces investissements bénéficient tout particulièrement aux formations nécessaires à l'usine du futur (maintenance des systèmes de production connectés, chaudronnerie industrielle...), à l'industrie et du développement durable mais aussi aux métiers de la filière logistique, BTP, agricole et maritime.

Ainsi, à l'aide du programme européen de financement REACT EU, la Région a pu faire l'acquisition de **227 équipements**, pour un montant total de **18,9 millions d'euros**, notamment :

- 20 lignes de production complètes pour les filières maintenance de systèmes de production ;
- 86 machines connectées de productique pour la filière usinage (tours, centres d'usinages) ;
- 35 machines connectées de chaudronnerie (presse plieuses, découpe plasma, poinçonneuse grignoteuse, cisaille guillotine) ;
- 63 machines de FabLab (minifraiseuses, découpes laser, imprimantes 3D, scanner 3D) ;
- 1 imprimante habitat 3D béton, 3 simulateurs de conduite d'engins agricoles, 1 simulateur de conduite d'engins logistique, 1 simulateur de soudage, 1 simulateur de machines marines.

Le Pack Numérique Lycéen

Dans le but d'offrir aux lycéens un environnement propice aux usages numériques, la Région a lancé en 2021 le « Pack Numérique Lycéen » afin de favoriser l'inclusion, lutter contre la fracture numérique, développer les compétences numériques des jeunes, faciliter la communication digitale au sein de la communauté éducative mais aussi les éduquer aux médias et aux écrans.

Le « Pack Numérique Lycéen » prévoit notamment le prêt d'un ordinateur portable à chaque lycéen entrant en Seconde générale et technologique ou en 1^{ère} année de CAP dans les établissements publics, privés et les MFR volontaires, l'accès à des ressources numériques ainsi qu'à un accompagnement pour faciliter les usages.

Depuis 2021, environ **77 000 ordinateurs** ont été fournis aux lycéens primo entrants. La Région a prévu sur 3 ans la distribution de près de **120 000 ordinateurs**, dont 90 000 dans les lycées publics, pour un montant annuel de **16 millions d'euros**.

Environ 8 000 bornes wifi sont en cours de déploiement ainsi que les équipements nécessaires à leur raccordement. A ce jour, 65 lycées disposent d'une nouvelle couverture finalisée.

La Région expérimente le dispositif « Précarité menstruelle »

Ce dispositif expérimental, financé par la Région à hauteur de 15 000 euros pour 2023-2024, consiste en l'installation dans chaque lycée d'un distributeur avec stock de protections

hygiéniques (serviettes jetables) et la mise à disposition de protections hygiéniques lavables auprès de l'infirmière scolaire. Ce dispositif s'adresse à 4 551 élèves.

15 lycées ont été retenus pour expérimenter ce dispositif, selon différents critères (typologie, nombre de jeunes filles accueillies par rapport au nombre d'élèves total, taux de boursiers...) :

- LGT Jean Rostand (Caen)
- LPO Albert Sorel (Honfleur)
- LGT et LP Portes de Normandie (Verneuil sur Avre)
- LPO Louise Michel (Gisors)
- LP Sauxmarais (Cherbourg)
- EREA Robert Doisneau (Saint-Lô)
- LGT Victor Grignard (Cherbourg)
- LP Marcel Mezen (Alençon)
- LG Alain (Alençon)
- Lycée Agricole de Sées
- LP Flora Tristan (La Ferté Macé)
- LP Le Hurle-Vent (Le Tréport)
- LP Elisa Lemonnier (Petit Quevilly)
- Lycée Professionnel Agricole du Pays de Bray (Neufchâtel en Bray)

Garantir la sécurité des lycées normands

Depuis 2016, la Région Normandie a engagé un plan de sécurisation des lycées publics normands qui comprend l'installation de clôtures, portails et systèmes de contrôle d'accès, système de vidéoprotection à la demande, ainsi que la mise à niveau des systèmes de sécurité incendie. Ce plan ne comprend pas les alarmes anti-intrusion et le gardiennage par des sociétés privés, bien que certains lycées aient fait le choix d'en acquérir grâce à leur budget de fonctionnement. **72% des établissements** normands sont équipés à ce stade. Ce plan a d'ores et déjà mobilisé **37 millions d'euros** et 17 millions d'euros supplémentaires devraient y être consacrés en 2024.

Actualisation des tarifs de transport scolaire

Pour cette rentrée, la grille tarifaire évolue avec **130 euros par an pour les collégiens** et lycéens et **65 euros par an pour les élèves internes ou scolarisés en école primaire**. Dans un souci de respect de la doctrine fiscale, la Région se doit de maintenir une participation minimum des familles qui doit atteindre 10% des dépenses, entraînant au final, et au regard de l'augmentation du coût des marchés de transports (environ 10%), une évolution de la grille à hauteur de 8,3 % par rapport aux tarifs de la Rentrée 2022.

En outre, la Région soutient financièrement les familles, avec la mise en place d'un abonnement demi-tarif pour les familles au quotient familial égal ou inférieur à 500 euros, un paiement possible en 4 fois sans frais, et la mobilisation éventuelle du Fonds Social Régional pour les lycéens.

Les lycées normands en quelques chiffres-clés :

- ✓ 236 établissements (lycées et structures apparentées) accueillant 128 000 lycéens :
 - 142 lycées publics accueillant 103 000 lycéens : 127 lycées relevant de l'Education nationale, 13 lycées agricoles, 2 lycées maritimes

- 94 lycées privés accueillant 25 000 lycéens dont 54 lycées confessionnels sous contrat, 7 lycées agricoles et 33 Maisons familiales et rurales (MFR)
- ✓ 3 000 agents techniques chargés de l'accueil, de la restauration, de l'entretien et de la maintenance des locaux
 - ✓ 129 restaurants scolaires fournissant 13 millions de repas par an
 - ✓ 108 internats proposant 16 400 places
 - ✓ 1 415 logements de fonction
 - ✓ Environ 25 000 équipements industriels dans les plateaux techniques
 - ✓ Environ 45 000 ordinateurs, 3 200 équipements réseaux, 500 serveurs

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41